

Rennes : la campagne revient en ville

Louis DIARD

En dix ans, des centaines d'espèces végétales naturelles se sont installées ou réinstallées en ville, entraînant à leur suite des dizaines d'espèces animales. Cette prise de possession s'est faite avec l'agrément et le concours du Service des jardins. Laisser-aller de la gestion horticole ? Diminution des crédits d'entretien municipaux ? Vous n'y êtes pas ! Cette évolution volontariste porte un nom : l'entretien différencié.

Au cours de l'histoire, les jardins français ont beaucoup évolué. Ils ont toujours été une représentation du rapport de l'Homme à la Nature. Aujourd'hui les citadins aspirent à une image de la Nature plus libre, plus sauvage, moins sophistiquée.

Comme tous les arts, la conception des parcs et espaces verts publics est évolutive. Elle marque une époque, intègre un savoir-faire, s'enrichit de la mode du moment. A Rennes, le jardin du Thabor, le parc de Maurepas et le parc des Gayeulles sont tout à fait caractéristiques de l'évolution d'esprit de leurs concepteurs.

Du jardin domestiqué à l'espace vert écologique

C'est ainsi que d'une conception de jardin à « la Française », avec allées rectilignes, gazons interdits et massifs géométriquement agencés, on a transité par un parc paysager aux importantes pelouses à perspective vallonnée et allées sinueuses, pour aboutir à l'espace vert plus écologique où la nature retrouve toute son expression : maintien de haies bocagères, reconstitution d'écosystèmes plus naturels à partir de végétaux indigènes, accompagnés d'une gestion plus écologique.

Jusqu'à ces dernières années, si la conception des espaces verts urbains a évolué pour répondre à des fonctions nou-

velles, par contre leur entretien est resté figé : uniforme, très soigné, de tradition horticole. Cette pratique a entraîné une grande pauvreté écologique. Partant du constat que les espaces pouvaient présenter une plus grande richesse écolo-



La nielle des blés et le bleuet : deux plantes en forte régression dans notre région. Elles ont été semées ici sur un îlot directionnel rennais.



L. Diard

Petit marais de Patton : une zone aménagée qui paraît tout à fait naturelle. Les plantes de milieux humides ont été prélevées en différents endroits de la région.

gique tout en répondant mieux aux attentes des usagers, le Service des Jardins de la Ville de Rennes, qui compte près de 380 agents, a modifié radicalement sa manière d'entretenir les espaces verts qui totalisent 766 ha. Ainsi, dès le début des années 80, il s'est mis à l'heure de l'écologie tant sur le plan de la conception que de la gestion des espaces.

Aujourd'hui, le traitement et l'entretien volontairement plus naturels des espaces verts ont permis de modifier le paysage de certains quartiers de Rennes tout en préservant, et plus encore ! en améliorant la diversité de la faune et de la flore locales. Grâce à cette initiative, vraiment pas banale, Rennes est devenue l'une des premières villes de France à favoriser la nature ordinaire en milieu urbain.

L'expérience rennaise de l'écologie : la gestion différenciée

La gestion des espaces verts rennais repose sur la mise en place, dès 1983, d'un « code d'entretien » qui permet de classer tous ces espaces en 7 catégories. A chaque code correspond une fréquence d'entretien et des types d'interventions (désherbage, tonte, fauchage...). Au travers de cette démarche toute une palette de sites s'offre aux Rennais, depuis le jardin à la Française, soigneusement entre-

tenu, comme le jardin du Thabor, jusqu'aux espaces champêtres tels que le parc des Gayeulles ou les prairies St-Martin. Cette nouvelle approche de l'entretien se veut économique, en se limitant pour certains sites aux tâches vraiment nécessaires, et écologique, en visant à retrouver la nature dans la ville. Cette politique débouche également sur une plus grande diversité des types d'espaces verts et assure ainsi une complémentarité de leurs fonctions.

Pour aboutir à une plus grande richesse écologique sur nos espaces, une révision de nos pratiques d'entretien est rapidement devenue nécessaire. En effet, la gestion traditionnelle (de type horticole) conduisait à l'appauvrissement de la faune et de la flore :

- pollutions dues à une trop forte utilisation d'engrais, de pesticides ou d'herbicides,
- pauvreté biologique (faune et flore) et monotonie d'aspect des gazons,
- rupture de réseaux écologiques entraînant la raréfaction voire la disparition d'espèces animales ou végétales,

Les applications de l'entretien différencié sur quelques espaces verts

La gestion différenciée englobe tous les types d'espaces verts, du plus soigné, comme le parc du Thabor, au plus rustiques,

tels le parc des Gayeulles ou les prairies St-Martin. Toutefois, dans un souci d'originalité, seuls les espaces plus naturels, essentiellement ceux appartenant au code 5, seront abordés ici. Une présentation de la biodiversité des sites par biotopes nous paraît plus indiquée pour expliquer notre démarche écologique.

Quelques exemples sont significatifs :

- les haies bocagères.
- les boisements.
- les milieux humides.
- les zones enherbées.
- les surfaces sablées.

Les haies bocagères : de l'herbe à l'arbre, une biocénose complète et riche

Les haies jouent un rôle fondamental en milieu urbain. Lorsqu'elles présentent une structure équilibrée, elles assurent parfaitement les liaisons biologiques entre les différents espaces verts et leurs composantes.

Une haie bocagère complète possède une architecture à plusieurs étages. La strate arborescente est composée en général de 3 à 4 espèces de grands arbres tels que chêne, châtaignier, merisier... La strate arbustive : noisetier, fusain d'Europe, sureau, aubépine, ajonc.... Quant à la strate herbacée, elle est composée de plantes s'accommodant de peu de lumière : ficaire, stellaire, Véronique petit-chêne, silène...

A Rennes, les nombreux arbustes indigènes à fruits, plantés dans les haies (troène commun, sureau noir, cornouiller sanguin, noisetier...), assurent la nourriture des oiseaux. L'addition de quelques arbustes épineux comme l'ajonc d'Europe ou l'aubépine noire constitue un abri végétal aux oiseaux pour fuir leurs prédateurs ou bien assurer la sécurité de leur nid. La mésange à longue-queue et l'hypolaïs polyglotte, par exemple, apprécient la présence d'arbustes épineux. L'aubépine noire est, par ailleurs, la plante hôte pour les chenilles de plusieurs papillons diurnes.

Une étude réalisée en 1992 (1) sur l'espace vert Patton (code 5) montre bien l'importance des structures végétales. Une haie équilibrée, diversifiée et dense renferme 72 espèces végétales, contre 24 dans une haie dont la structure est un peu déséquilibrée. Les résultats de cette étude indiquent également que la diversité de l'avifaune nicheuse et des insectes dans ces haies (en l'occurrence les carabidés) décroît en même temps que l'importance du déséquilibre végétal des strates augmente. Dès lors plusieurs haies appauvries ont été densifiées sur certains espaces verts rennais.

Ainsi la haie pluristratifiée, constituée d'une grande diversité de situations et d'habitats, concentre sur une surface linéaire réduite une grande partie de la faune et de la flore des prairies, des haies et des



L. Diard

« Duchesse », la jument d'origine finistérienne, remplace l'engin à moteur pour effectuer les petits travaux du parc des Gayeulles.

lisières. Elle possède donc toutes les caractéristiques d'une biocénose complète et riche.

Enfin, l'entretien des haies ne nécessite pas d'interventions répétées. A Rennes, elles se limitent à la fauche annuelle de la bande herbacée en lisière à la fin de l'hiver, de manière à conserver les graines pour la nourriture hivernale de la faune, notamment des oiseaux. Les plantes sèches sont très utiles pour maintenir des abris pour les petits mammifères et pour la construction des nids d'oiseaux. La fauche permet aussi d'éviter l'envahissement des arbustes sur la lisière herbacée. Dans le cas des haies reconstituées ou densifiées, un recépage des arbustes est effectué. En effet, la taille de formation des végétaux favorise l'émergence de nouvelles branches et augmente les possibilités de nidification ; la densité des branches constituant, par ailleurs, un obstacle aux prédateurs.

L'équilibre de la chaîne alimentaire dépend directement de la gestion des boisements

Les petits mammifères ont des préférences écologiques qui leur sont propres. Dans un secteur riche en glands, le mulot sera abondant. La présence d'arbres produisant des semences (arbres assez âgés) est indispensable à une bonne partie des petits rongeurs avec naturellement la présence de leurs prédateurs : rapaces diurnes, nocturnes et petits carnivores. Des petits insectivores, des batraciens, des lézards... viennent compléter l'alimentation de certains rapaces comme le faucon crécerelle. D'autre part, les petits mammifères contribuent à la dissémination des semences et participent aussi à la limitation des pullulations d'insectes.

Quant aux oiseaux, ils ont un régime alimentaire qui varie en fonction des saisons et de la nourriture disponible. Les passe-reaux, par exemple, sont des consommateurs primaires en hiver, mais ils deviennent des consommateurs secondaires à la belle saison en capturant essentiellement des insectes. Les mésanges, insectivores au printemps, dévorent 1,3 fois leur poids en insectes chaque jour.

Petits animaux, mammifères et oiseaux sont liés les uns aux autres en une trame complexe de chaînes alimentaires, toutes fondées en dernier ressort sur la nourriture végétale.

Tous ces éléments doivent être pris en compte dans la conception d'un boisement. Celui-ci doit comporter des espèces dominantes c'est-à-dire, dans notre région,

des arbres tels que : chêne, châtaignier, merisier, bouleau, sorbier, charme... avec, au moins sur une partie de leur périphérie, une strate arbustive composée de végétaux à baies pour la nourriture des oiseaux, puis une strate herbacée comprenant à la fois des espèces végétales prairiales et des sylvatiques.

La richesse biologique rencontrée dans les espaces verts rennais est tout à fait caractéristique de la conception et de la gestion des aménagements réalisés. Ainsi le Parc des Bois, d'une superficie de 28 ha (code 5), réalisé en 1967 à la périphérie nord-est de Rennes, renferme des surfaces boisées le plus souvent monospécifiques et monostratifiées. En effet, la strate arbustive est quasiment absente et les effets de lisières peu marqués.

L'étude réalisée en 1992 sur quelques boisements indique une biodiversité assez faible sur ce type d'espace. La flore n'est pas très diversifiée, la strate herbacée ne renferme qu'une dizaine d'espèces. Au niveau de l'entomofaune, 11 espèces d'insectes carabidés seulement ont été dénombrées.

Par contre, le Parc des Gayeulles réalisé en 1986 (code 5), renferme une meilleure diversité floristique du fait, notamment, de sa conception plus fidèle aux principes d'aménagement écologique. Ici les boisements sont mixtes (80 % de feuillus indigènes et 20 % de résineux). La strate arbustive fait son apparition. 25 espèces végétales ont été recensées au niveau de la flore herbacée, parmi lesquelles une orchidée peu commune dans notre département : l'hellébore à larges feuilles, qui est apparue naturellement en quelques points dans les boisements étudiés. Les insectes carabidés y sont mieux représentés avec 23 espèces dénombrées. Quant à l'avifaune nicheuse, une différence significative n'est pas apparue entre ces deux espaces. L'aspect encore juvénile des boisements étudiés dans le Parc des Gayeulles n'offre pas encore une diversité maximale. S'il convient actuellement à certains oiseaux comme le grimpeur des jardins, il faudra patienter encore pour qu'il soit favorable à la sittelle torchepot. On notera toutefois de fortes potentialités pour ce site, contrairement à celui du parc des bois.

Le mode de gestion assez sévère de certains massifs boisés horticoles, denses, comme ceux du parc de Maurepas (code 2), conduit à la faible représentation de la flore herbacée indigène (3 espèces) et de l'entomofaune (5 espèces de carabidés). Le bêchage effectué chaque année dans ce type de milieu contrarie le processus de la



L. Diard



L. Diard



L. Diard

les Longs-Champs, le marais de Patton et le parc de Gayeulles : la nature réinventée.

chaîne alimentaire des décomposeurs. L'avifaune est, quant à elle, mieux représentée. En effet, la conception traditionnelle du Parc de Maurepas, avec ses végétaux horticoles, n'est pas défavorable aux oiseaux comme on aurait pu le penser.

Enfin, il convient de signaler également la préservation, lors du projet d'urbanisation de la ZAC des Longs Champs, d'une petite vallée boisée bien structurée avec la présence d'un ruisseau (code 5). Ce milieu intégré dans un espace vert, proche des résidences collectives, ne possède pas moins de 26 espèces d'oiseaux nicheurs.

Certaines espèces végétales participent au renforcement de la biodiversité, telles que les orties qui sont intéressantes pour de nombreux papillons qui leur sont inféodés : le paon du jour, le vulcain, la petite tortue, Robert le diable.... pendant que quelques ombellifères vont attirer le macaon grand porte queue.

Les zones humides : menacées de disparition, elles peuvent être recrées avec succès

Autrefois improductifs, ce sont, aujourd'hui, des milieux très menacés, dont le recul se

généralise du fait des drainages et comblements. Biologiquement, ces milieux sont pourtant très riches par la diversité de leur flore et de leur faune. Malheureusement, les habitats humides sont ceux qui ont perdu le plus d'espèces végétales et animales au cours de la seconde moitié de ce siècle. Dès lors, il devient urgent de créer ou de recréer des biotopes assez divers qui permettent de sauvegarder une partie au moins des biocénoses d'hier.

A Rennes, les zones humides urbaines, pour la plupart créées par le Service des jardins, ont fourni la preuve que la préservation et l'amélioration de la nature dans les villes peuvent apporter une certaine compensation à la destruction des habitats dans les campagnes.

Si l'on prend l'exemple du marais de l'espace vert de Patton, réalisé en 1990 sur une superficie de 2000 m², cette zone humide, située dans un secteur urbanisé, renferme déjà une très grande diversité d'espèces végétales indigènes. En effet, sa faible profondeur et ses rives en pente douce permettent à tous les gradients de la végétation de pouvoir s'exprimer. Au départ, afin de lancer le processus de végé-

talisation, 27 espèces de plantes sauvages ont été introduites sur le site. Deux ans après la réalisation, on dénombre 75 espèces. Parmi les 48 espèces qui se sont installées spontanément, on peut observer l'utriculaire, plante carnivore qui colonise une partie de la zone en eau libre au cours de l'été. Au printemps, c'est la renoncule aquatique à fleurs blanches qui occupe ce même espace. Les ceintures de végétation sont constituées par plusieurs hélophytes telles que la grande glycérie, le jonc des tonneliers, les massettes.... et, proches des rives, s'élèvent, ça et là, des salicaires (fleurs rose vif) et des lysimaques (fleurs jaunes) qui contribuent à l'embellissement du marais en été. En rive, on notera la présence d'une graminée très rare en Bretagne intérieure : le polypogon de Montpellier. D'autre part, l'abandon des fertilisants et des désherbants participe à la lutte contre la pollution de l'eau.

La variété et la densité des composantes de ce marais en font un milieu assez équilibré. Sa végétation est particulièrement intéressante pour l'avifaune. Elle offre une bonne quantité de graines pour certains oiseaux granivores comme la linotte mélodieuse, le verdier, le gros-bec... et une bonne production d'insectes pour les oiseaux insectivores tels que l'accenteur mouchet, la bergeronnette grise, les hirondelles de cheminée et de fenêtre... Les végétaux aquatiques constituent également des lieux de refuge et de nidification. Les touradons formés par les carex (paniculé et élevé), se révèlent excellents pour l'installation des nids de canards.

Les habitats humides des Longs-champs (4,7 ha) renferment une flore très diversifiée avec 114 espèces recensées. Ils constituent donc de parfaits sites d'accueil pour le nourrissage et le repos de certains canards de surface et plongeurs (fuligules milouins, morillons....) et d'autres migrateurs tels que : goélands, mouettes, hirondelles de rivages. Les espèces végétales indigènes sont les plus appréciées lorsqu'il s'agit de favoriser des systèmes vivants riches et complets.

Par contre, si l'on prend l'exemple des deux étangs du Parc des Bois, on constate la présence d'une flore moins riche (30 espèces seulement). Les berges plus abruptes ne permettent pas l'installation d'une végétation dense et diversifiée. Cependant, il faut noter la présence de 3 petits îlots situés au centre du grand étang. Ils offrent une quiétude favorable à l'avifaune nicheuse.

Ces constatations nous permettent de tirer de nombreux enseignements pour créer ou gérer des étangs en milieu urbain. Ainsi, le

site d'Apigné (code 5) qui comprend un étang et deux petits marais, d'une superficie de 20 ha, a été entièrement aménagé par le service des jardins dans les années 1980. Sa diversité floristique est remarquable avec 92 espèces recensées (rives comprises), dont certaines sont très rares dans notre département comme l'azolla fausse-filiculaire, le chénopode glauque, la digitale faux-paspalum ou encore le souchet robuste. Du point de vue floristique, ces zones humides aménagées à Apigné sont plus riches que celles, non aménagées, situées dans les environs (gravières....).

Les zones enherbées : de la moquette aseptisée à l'écosystème prairial

Pratiquement absentes en zone urbaine, les prairies permanentes ont été remplacées par du gazon, entouré de beaucoup de soins et particulièrement pauvre en espèces végétales et animales. A Rennes, la gestion différenciée a permis la mise en application de plusieurs types de surfaces enherbées : les gazons, les pelouses fleuries, les prairies. Certains espaces verts rennais (comme le Parc des Gayeulles) renferment deux de ces trois types de couverture enherbée.

Les gazons

Au Parc de Maurepas (code 2), le seul type de surface enherbée est représenté par le gazon ras. Il subit chaque année un traitement sélectif et une tonte à 4 cm de hauteur, une fois par semaine. L'entretien sévère infligé à ce gazon conduit à la présence d'une flore très appauvrie, presque absente au niveau des plantes dicotylédones. En effet, sept espèces seulement occupent cet espace, parmi elles 5 graminées (*Agrostis tenuis*, *Agrostis gigantea*, *Festuca gr. rubra*....). Les deux espèces dicotylédones, l'achillée millefeuille et la pâquerette, s'avèrent très marginales avec un taux de recouvrement inférieur à 5%. Il en résulte une strate appauvrie qui ne peut entretenir toute la multitude d'insectes que l'on peut trouver dans une prairie (papillons, abeilles, sauterelles,...). Cinq espèces d'insectes carabidés ont été recensées dans le gazon du Parc de Maurepas.

Les pelouses fleuries

Le changement des rythmes de tonte (6 passages par an au lieu de 25), la hauteur de coupe qui passe de 4 à 8 cm avec une tondeuse à fléaux, l'abandon des fertilisants et des traitements sélectifs ont permis la transformation de certains gazons ras en pelouses fleuries. Le résultat sur le plan écologique est significatif : aux Longs-Champs, par exemple, la pelouse fleurie renferme 23 espèces, dont les 5 espèces

de graminées du semis initial. Cette diversité peut être encore améliorée quand le sol est maigre, filtrant et bien exposé; c'est le cas d'une pelouse fleurie, située dans la partie est du Parc des Gayeulles, dans laquelle 30 espèces végétales ont été observées lors de l'étude menée en 1992. De plus, l'aspect esthétique de ces différentes espèces (pissenlit, pâquerette, renoncule, véronique....) procure un attrait supplémentaire à ce milieu.

Cette nouvelle approche tend à favoriser les plantes à fleurs et, par là même, la présence de nombreux insectes. On passe par exemple de 9 espèces d'insectes carabidés dans un gazon ras au Parc de Maurepas, à 20 espèces dans une pelouse fleurie, au Parc des Gayeulles.



L. Diard



L. Diard

La prairie naturelle remplace avantageusement la pelouse dans les prairies Saint-Martin. L'herbe n'est fauchée qu'une fois l'an. En bas : molène.

Les prairies

La vie dans les herbes est très active grâce à une multitude d'insectes (carabes, papillons, coccinelles....), d'araignées, d'escargots ou de limaces. Les prés secs hébergent les criquets et les grillons. Les prairies plus humides voient s'arrêter quelques libellules ou demoiselles. Peu d'oiseaux nichent dans la prairie, la plupart viennent simplement s'y ravitailler en graines ou en vers de terre. L'activité de la faune et de la microfaune souterraines (lombrics....) contribue à l'état favorable du sol. Quelques mammifères résident au sous-sol : mulots, campagnols...; ils sortent juste pour chercher leur nourriture.

L'écosystème prairial constitue le terrain d'asile de nombreuses fleurs sauvages. A Rennes, la prairie du Parc des Gayeulles qui, à l'origine, était un gazon (une moquette transformée en prairie !) renferme une diversité floristique non négligeable avec 19 espèces (marguerite, renoncule, porcelle....). Pour l'entretien, on ne parle plus de tonte mais de fauche. Réalisée après la maturité des graines (mi-juillet), afin qu'elles se ressement d'elles mêmes, la fauche permet de faire du foin qui sera utilisé, par la suite, pour les animaux de la ferme pour enfants des Gayeulles. Au fil du temps, on peut espérer un renforcement de la diversité floristique dans la prairie. En effet, sans apport d'engrais et en exportant la matière (le foin), la teneur du sol en éléments nutritifs diminue, favorisant ainsi une augmentation du nombre des espèces végétales. On remarque effectivement que les sols riches favorisent davantage les graminées, au détriment des plantes à fleurs dicotylédones.

La prairie située dans le quartier de la Poterie, à Rennes, constitue une particularité. C'est une prairie ancienne qui a été préservée lors de l'urbanisation de ce secteur. Sa diversité floristique est remarquable avec 32 espèces recensées. Il faut souligner également l'aspect esthétique de ce milieu où dominent les renoncules et les vesces.

La diversité des plantes sauvages engendre celle de la faune. Les 30 espèces de carabes recensées dans la prairie des Gayeulles sont là pour le rappeler si besoin en était. Les carabes, qui sont des insectes polyphages prédateurs, s'avèrent de bons indicateurs de la qualité du milieu en nous renseignant sur l'importance des populations proies disponibles dans la prairie.

La saponaire sur décor de bitume !

Une expérience menée depuis 1995 à Rennes est assez originale. Le raisonnement est simple : plutôt que d'utiliser en



L. Diard

La vie animale et végétale se développe au pied des arbres. Le geranium hybride et la bugle rampante ont été introduits boulevard de la Tour d'Auvergne à Rennes.

grande quantité des désherbants (dont une partie, lessivée, finit toujours dans la rivière) sur près de 15 hectares de trottoirs sablés, pourquoi ne pas laisser la nature s'exprimer ? Il n'en fallait pas plus pour voir apparaître dès la première année (et de façon plus durable !) de nombreuses espèces : pâquerette, pissenlit, trèfle, plantain, vesce... Celles-ci recouvrent environ 40 % de la surface totale. Une tonte à 6 cm de hauteur est réalisée 3 à 4 fois dans l'année. Le même nombre de passages est effectué parallèlement avec une débroussailluse à dos pour faucher au pied des arbres d'alignement. Au bout d'une année, l'expérience semble satisfaisante; toutefois, certaines plantes pionnières telles que les moutardes, chénopodes, amarantes.... deviennent un peu trop exubérantes au pied des arbres en raison de la présence d'une terre franche, plus ou moins meuble, à cet endroit. C'est pourquoi, début 1996, nous avons procédé à la mise en place de sable granitique en surface, conduisant à un sol plus thermophile et plus pauvre, permettant ainsi le développement d'une végétation plus rase et donc plus en harmonie avec celle présente sur les aires sablées des trottoirs.

Aider la nature, c'est le thème d'une autre expérience menée parallèlement sur ce type de milieu et qui consiste à introduire directement des plantes sauvages au pied des arbres d'alignement. La première tentative réalisée début 1995, rue du Louis d'or, ne donne pas entièrement satisfaction. Plusieurs espèces différentes plantées au pied d'un même arbre (phénomène de concurrence) et une forte pression anthropique du site conduisent à

quelques difficultés pour maintenir en place cette diversité. Une deuxième tentative, réalisée début 1996 bd de la Tour d'Auvergne, semble bien partie. Là, nous avons privilégié une seule espèce sauvage par emplacement d'arbre, avec alternance des espèces sur l'ensemble de l'alignement. Cette opération permet un étalement des floraisons et des couleurs; au printemps c'est la bugle rampante avec ses fleurs bleues qui, sur fond de bitume, constituent le décor. Viendront ensuite la piloselle à fleurs jaunes, la saponaire et le géranium rose; puis d'autres espèces encore fleuriront jusqu'à la fin de l'été.

Ainsi, la gestion différenciée des espaces verts nous enseigne-t-elle que, dans un espace vert, la présence de différents milieux (haies, bois, pelouse, étang...) avec quelques lisières ou écotones bien marqués, gérés de manière plus extensive, génère une biodiversité forte. Le Parc des Gayeulles à Rennes en est l'illustration flagrante. L'inventaire réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) indique la présence de 93 espèces d'oiseaux dont 43 sont nicheuses. La flore, qui constitue le 1^{er} maillon de la chaîne alimentaire, n'est pas en reste avec plus de 280 espèces qui se sont développées spontanément !

Intérêt économique d'une gestion écologique

La gestion écologique a un intérêt économique incontestable. Au lieu de poursuivre, par des moyens coûteux, à renouveler constamment, et avec des



L. Diard

Au printemps les tapis d'anémones des bois colonisent les sous-bois du parc des Gayeulles

difficultés croissantes (en raison de la résistance des espèces aux traitements phytosanitaires), l'objectif d'une nature épurée, géométrisée, idéalisée (simple produit culturel), le propre de la gestion différenciée est de conduire à des produits diversifiés qui répondent aux besoins également diversifiés de la population. Nullement étonnant alors que, par une accumulation de connaissance et d'intelligence sur le fonctionnement des écosystèmes, le Service des jardins produise des espaces de plus en plus naturels à des prix au moins dix fois plus faibles que celui des parcs horticoles classiques. Et, dans ce prix, nous comprenons l'amortissement des investissements de départ, le renouvellement du matériel technique, l'entretien proprement dit, essentiellement constitué par la main-d'œuvre. Pour fixer les idées, le prix annuel du m²/an « d'espace vert » est de quelques francs pour les premiers et de quelques dizaines de francs pour les seconds. L'une des conséquences économiques de cette gestion est que, malgré un nombre de jardiniers et un volume horaire annuel relativement stables, la surface entretenue a pratiquement doublé (passant d'environ 400 ha en 1980 à 766 ha en 1996). Le gain de productivité a ainsi sensiblement augmenté de 100%. Certes ce gain peut être imputé, pour une part, à un matériel techniquement plus performant et à une meilleure organisation du travail, mais il est surtout le fait d'un changement de méthode de gestion.

Un art du naturel

La campagne est de retour en ville. Ce retour devrait être durable car il se conjugue à la sensibilité des citoyens stressés qui, selon les moments, ont besoin, soit des espaces géométriques, tirés au cordeau, de l'horticulture classique, soit, au contraire, des espaces complexes, aux formes plus naturelles, où le regard paisible se pose et repose, et nourrit le rêve. La gestion différenciée, c'est un mouvement vers le jardin de Julie, dans la Nouvelle Héloïse : « un art du naturel ».

Notes

(1) DIARD L. 1992 - Pour des espaces verts urbains plus écologiques, éléments de définition, application à quelques espaces verts de la ville de Rennes et propositions d'aménagement, Maîtrise de Sciences et Techniques Aménagement et mise en valeur des régions, Université de Rennes I, 107 pages + annexes.

(2) AUBIN B. et DIARD L., Relevés floristiques, Service des jardins, Ville de Rennes.

Mes remerciements à Jo Le Lannic, ornithologue et Gérard Tiberghien, zoologue, qui m'ont été d'une aide précieuse pour la détermination des oiseaux et des carabes.

Louis DIARD est botaniste au Service des Jardins de la Ville de Rennes



La végétalisation des milieux à caractère plus naturel dans les espaces verts nécessite de récolter des graines ou de prélever des espèces sauvages directement dans la nature.